Etienne-Léon de ROBIN
Marquis de BARBENTANE
1810-1878

sa fille Noémie et la descendance d'ANDIGNÉ

et son frère cadet

Louis-Antoine de ROBIN
Comte de BARBENTANE
1812-1869

et sa descendance de la branche « lyonnaise »

Etienne-Léon de ROBIN de BARBENTANE

Etienne-Léon naquit à Nîmes le 3 septembre 1810 et fit preuve dès son plus jeune âge d'une grande vivacité[1]. Bruyant, tapageur, espiègle, semblant né pour les armes, ses parents le confient d'abord aux Jésuites d'Aix, mais il s'échappe, provoquant la colère de sa mère qui le conduit à l'établissement de Saint-Acheul en Picardie. A la fermeture de ce collège il est envoyé à Fribourg pour terminer ses études secondaires. En 1827, Etienne-Léon, âgé de dix sept ans, devient orphelin de père. Deux ans plus tard, comme nous

(1) Pour la vie d'Etienne-Léon, bien que les sources soient nombreuses, soulignons l'emprunt fait à la biographie qu'écrivit son épouse en 1880. Elle a été éditée à cette date chez Plon et on la trouve à la médiathèque Ceccano d'Avignon.

l'avons vu plus haut, sa mère, qui est tutrice des enfants, se remarie. Le Prince de CONDÉ, qui avait vainement tenté de s'attacher les services de son oncle Etienne, reporte alors son attention amicale vers Etienne-Léon, neveu d'Etienne, et le fait entrer à l'école des Pages, mais la fin bien ténébreuse du Prince en 1830, met un terme aux espérances militaires du jeune homme qui part à Grenoble, sans joie, pour y commencer des études de droit qu'il terminera à Toulouse.

Comme tous les jeunes nobles de son âge, en quête d'aspirations nouvelles dans un monde nouveau, il mène de front des études, qui le motivent peu, et des engagements légitimistes qui l'enthousiasment. Licencié en droit, frustré de n'avoir pu faire carrière militaire, en 1832, toujours en recherche d'identité, il part enrichir sa culture personnelle en Angleterre et en Italie.

Mariage mouvementé avec Valentine de GALLIFFET

A son retour en 1835, un mariage préparé l'attend. Mademoiselle Valentine de GALLIFFET, qu'il épouse au Tholonet, près d'Aix, le 28 septembre 1835, constitue un fort beau parti. Le colonel et marquis Alexandre de GALLIFFET (1790-1854), Prince de Martigues[2], avait un père qui disposait d'une immense fortune (mines de fer en Lorraine et carrière de marbre au Tholonet) et une mère, Adélaïde des ROYS d'ASPORT, décédée prématurément en 1822. M. de GALLIFFET, qui avait eu deux filles, Valentine et Armande, était remarié depuis 1825 avec Madame de la VIEUVILLE.

Alexandre de GALLIFFET

X1 1810 A. des ROYS (+1822)		X2 1825 MVA B. de la VIEUVILLE	
X1		X2	
Valentine °1812 X de ROBIN	Armande + 1836 s/a	Gaston 1830-1909 Général Ministre de la guerre	Marguerite-Josephine °1826 X Cte d'IMECOURT

Ce mariage, suivi au printemps 1836 d'un voyage en Italie et d'un crochet au retour par Saint-Jean-le-Priche chez son frère, se révélera être une belle et solide aventure commune entre les deux époux. Il fut aussi l'occasion d'une première et sévère empoignade entre Etienne-Léon de ROBIN et les PUGET, plus précisément avec Robertine GAIGNERON de MAROLLES (1800-1881), épouse d'Auguste de PUGET (1789-1837). Etienne-Léon de ROBIN avait en effet annoncé son mariage et lancé les invitations en mentionnant son titre de « Marquis de BARBENTANE »

(2) C'est le père d'Alexandre qui avait acquis en 1772 la principauté de Martigues.

ce qui conduisit Madame de PUGET, quelques temps avant la cérémonie, à écrire à Madame de GALLIFFET en termes incisifs pour soutenir l'exclusivité à laquelle elle prétendait pour son mari quant au titre et quant au patronyme « BARBENTANE » !

Cette missive fit l'effet d'une bombe et retarda quelque peu le mariage

Mais l'affaire fut réglée par une lettre d'Auguste de PUGET lui même, adressée à sa propre épouse, et la tançant vertement : *« .... si vous preniez plus d'intérêt à ce pays-ci, qui est pourtant devenu le votre, et si vous m'aviez consulté auparavant, je pouvais vous instruire que la famille ROBIN BEAUREGARD a le droit de porter comme nous le nom de BARBENTANE puisque... etc..... ».* Dûment informé de cette prise de position, Etienne-Léon de ROBIN, rapporta quelques années plus tard que *« cette conjugale admonestation, ce rétablissement formel de la vérité, furent par tous considérés comme une réparation suffisante, le mariage suspendu put s'accomplir etc... ».* La réconciliation intervint et se maintint malgré la mort d'Auguste de PUGET en 1837, son fils Henri-Edmond, bien que très jeune au moment des faits, en ayant bien volontiers entériné les effets bénéfiques(3).

Procès de famille chez les GALLIFFET

Les affaires internes de la famille GALLIFFET, ne tardèrent pas aussi à perturber sérieusement Valentine, obligeant Etienne-Léon à intervenir vigoureusement pour protéger les intérêts de son épouse. Deux litiges graves opposèrent Valentine et sa famille.

Le premier surgit un an après son mariage. M. de GALLIFFET avait eu après Valentine une autre fille, Armande, dont la santé était en permanence très précaire et qu'il avait, dit-on, tendance à rejeter, le bruit courant que cette fille n'était pas de lui. Armande avait été éloignée et placée aux bons soins des Sœurs du Sacré-Cœur,

(3) On verra plus loin que le mariage en 1861 de Noémie, fille d'Etienne-Léon, provoquera un incident de même nature mais plus grave encore !

d'abord à Paris, puis, vers 1835, à Bordeaux. Or à la mort de leur mère, Madame des ROYS D'ASPORT, les biens, considérables qu'elle tenait de sa propre mère, furent destinés aux deux sœurs alors mineures. M. de GALLIFFET se remaria avec Madame de la VIEUVILLE et en eut deux enfants qui bénéficièrent d'une affection à laquelle n'eurent droit ni Valentine, ni Armande, qui, enfants, s'entendaient initialement fort bien. La santé d'Armande déclinant inexorablement, il semble que Madame de la VIEUVILLE dénonça à maintes reprises auprès d'Armande les ingratitudes supposées de Valentine pour sa sœur. Il est vrai que Valentine, jeune et heureuse mariée, très souvent en voyage en 1836, n'écrivit plus aussi souvent à sa malheureuse sœur et Madame de GALLIFFET exploita cette situation pour attiser l'amertume d'Armande et l'assurer de la compassion nouvelle qu'elle avait pour son sort. Armande, qui s'affaiblissait dangereusement, malgré l'avis de son médecin et à l'instigation de sa belle mère, vint la rejoindre à Vichy et c'est là que fut organisée la transmission de tous les biens disponibles d'Armande vers sa belle mère par un testament dont on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il fut « influencé » ! Il était grand temps, Armande mourut fin septembre 1836. Valentine et son mari, intentèrent un procès en captation d'héritage, dont nous avouons ignorer l'issue.

Bien des années plus tard, Alexandre de GALLIFFET, qui mourut en 1854, exprima en son testament le souhait de réparer certaines injustices qu'il regrettait avoir commises au détriment de Valentine et au profit des enfants du second lit. Ceux ci, naturellement ne l'acceptèrent pas volontiers et de nouveaux procès déchirèrent la famille.

Élection de domicile

Peu après son mariage, la question se pose pour Etienne-Léon du choix d'un domicile.

Arles, dit il, « *lui était devenu assez étranger* », bien que sa mère y possédât un hôtel particulier des GIRAUD. Tarascon était le centre géographique de ses propriétés mais sa maison de famille venait d'être vendue ; il n'avait aucun goût, sauf au temps de la foire, pour Beaucaire « *fort maussade* » malgré le bel hôtel qu'il y possédait aussi.

Barbentane, précise t'il un peu cruellement, *« n'était qu'un village dépourvu de société, de plaisirs, de ressources, la maison, bien qu'à mon nom, est dans sa majeure partie en jouissance à ma mère. Barbentane, d'ailleurs glacial en hiver, brûlant en été, n'est habitable qu'en automne, Barbentane en un mot est un pied à terre, un pavillon de campagne, lieu charmant pour vivre six semaines de solitude, lieu dérisoire dans ma position pour avoir même l'idée d'y fixer mon établissement... ».*

Château d'Andigné avant la création de son parc

Or M. Du GABE, nouvel époux de sa mère, avait acheté en 1835 aux FORTIA D'URBAN l'hôtel particulier du n°3 de la rue Petite Fusterie d'Avignon, hôtel où son père Etienne-Claude avait vécu en location depuis 1800. Sa mère lui y réservait la partie du levant (coté Petite Fusterie) et n'utilisait elle même que la partie méridionale (coté cour intérieure).

C'est donc pour Avignon qu'Etienne-Léon opte pour y élire domicile officiel car dit-il *« cette ville jouit de toutes les ressources... j'y arrivais au sein de ma famille.... j'était au milieu de mes amis d'enfance... j'y avais mes amis les plus intimes... et la longue kyrielle de mes fournisseurs... ».*

Début politique mouvementé

Etienne-Léon de ROBIN, Marquis de Barbentane, avait des convictions légitimistes ardentes au service desquelles il mit une éloquence brillante. Devenu conseiller municipal à Barbentane en 1841, revenant sur les premières préventions qu'il avait manifestées contre cette ville, il finit par s'attacher aux gens et au pays et décida d'entrer dans le combat politique. Bien que souvent absent du Conseil en 1841, car en voyage à Lyon, il y reprend sa place en octobre avec son frère Louis-Antoine. En 1842 il s'intéresse au projet de chemin de fer et à celui de l'agrandissement de

l'église. En septembre une lettre du Duc de LEVIS, écrite de Kirchberg[4], l'ayant invité à venir y rencontrer le Comte de CHAMBORD en exil, il est fort tenté par ce pèlerinage.

Mais les affaires barbentanaises le requièrent. Toujours assidu au conseil en 1843, il participe aux préoccupations concernant le manque d'eau dû au mauvais fonctionnement de la pompe du puits sur la place. En novembre 1843, Etienne-Léon *« faisant fonction de maire »,* reçoit le sous-préfet pour exposer les doléances de la commune contre la compagnie de chemin de fer qui aurait provoqué la rupture d'une digue. En décembre, le Préfet le nomme maire de Barbentane. Etienne-Léon, peut être pour se dédouaner auprès de ses amis légitimistes, se dira surpris de cette nomination venant d'un gouvernement de la monarchie de juillet alors qu'il ne portait nullement en son cœur ce pouvoir orléaniste. Il accepte néanmoins, se consacre à sa tâche avec ardeur, mais, ayant assisté à Avignon à une manifestation en faveur de BERRYER, porte drapeau des légitimistes, et s'y étant mis en vedette avec M. des ISNARDS, il est destitué immédiatement, avec confirmation par un décret de Louis-Philippe le 1er avril 1844. Il écrit à BERRYER le 31 mars dénonçant cet « *incroyable abus* », *« j'y trouve un honneur qui dépasse toutes mes ambitions »* et l'assure de toute son admiration.

Nous sommes en effet à l'époque où le gouvernement durcit son attitude contre le comte de CHAMBORD et fait voter contre les légitimistes la célèbre motion dite de « flétrissure ».

Un « pèlerinage » très royal

Ses goûts pour les voyages et les arts, sa fortune, mais aussi son attirance pour la famille royale exilée, l'incitent à repartir en 1844 en voyage pour la Suisse, la Bavière, les bords du Rhin, Leipzig, Berlin, la Saxe, la Bohême et enfin Kirchberg où il passe deux journées auprès du jeune comte de CHAMBORD auquel il voue une vénération profonde.

(4) Domaine de la région de Linz en Autriche, entouré de forêts, acquis en 1836 par le Duc de LEVIS, fidèle de la famille royale exilée, et dans lequel vécut le comte de CHAMBORD pendant quelques années, surtout en été.

Puis Etienne-Léon, poursuivant son pèlerinage, va manifester son extrême déférence à la Duchesse de BERRY à Brunsee près de Vienne et au Duc d'ANGOULÊME à Goritz[5]. Son épouse, semble t-il, le rejoint en Italie et ils visitent Venise et la Lombardie avant de rejoindre Barbentane. Preuve s'il en fallait, des bonnes relations des ROBIN avec les exilés, le 17 mars 1845, Isabella, fille de la duchesse de BERRY, écrit de Florence « *à son amie* » Noémie.

La révolution de 1848

Les hasards des archives de famille nous permettent de disposer des nombreux courriers échangés pendant cette période troublée entre Etienne-Léon qui est alors soit Paris soit à Moret, et son régisseur pour Barbentane, le Docteur MICHEL qui habite Avignon, rue Calade. En février MICHEL écrit au marquis pour dire son inquiétude de savoir que des émeutes ont eu lieu dans son quartier, rue Louis le Grand, que la République a été proclamée à Avignon et... que les fermiers de Barbentane refusent de payer leur dû ! MICHEL, prudent, annonce qu'il va faire enlever les armoiries sur le portail de fer et le portrait d'HENRI V. En mars quelques personnes malveillantes s'introduisent dans le parc et renversent trois stations du chemin de croix adossées à la muraille sur le chemin qui monte au calvaire « *ce qui porte atteinte à la propriété et à la religion* ». En mai, le marquis, qui est toujours à Moret, est informé que les paysans font circuler des pétitions et refusent toujours de payer et « *...qu'ils feraient mieux de faire des pétitions pour diminuer les impôts…* ». En ce temps là, M. des ISNARDS fit mettre la calèche à l'abri à Avignon. « *Le commerce est anéanti... l'argent* est *rare… les émeutiers restent dans l'ombre….*». En novembre MICHEL annonce qu'il écrit 125 lettres aux fermiers mauvais payeurs. La municipalité de Barbentane est dite « *archi-montagnarde* ». En janvier 1849 le régisseur s'inquiète du silence du marquis.... et en février, sans doute sollicité fortement, il dit courir toute la ville pour trouver 3 000 francs en billets que son maître lui réclame d'urgence.

(5) Gorizia (Italie) de nos jours, autre résidence de la famille royale où vécurent et où sont inhumés Charles X, le Duc d'Angoulême et le Comte de Chambord (la chapelle de Castagnavizza est maintenant en territoire slovène).

Travaux au château et achat de la tour Anglica

Dans la logique de son engagement communal à Barbentane, Etienne-Léon entreprend des travaux d'embellissement et d'aménagement de son château. A partir de 1843 il fait élever les deux gracieuses tours, aménager la terrasse séparant le corps de logis du jardin inférieur où il fait planter des arbres et dessiner des sentiers bordés de fleurs montant vers la chapelle(6) qu'il fait construire par RIFFLARD, artiste du pays. Grand admirateur des parcs germaniques, il entreprend à son retour de modifier le parc en faisant couper les oliviers et en mettant à leur place des massifs de verdure et un kiosque rappelant ceux qu'il avait vus à Schwetzingen. La couverture en voûte du passage public, dit chemin de la Pousterle, date de cette époque et en tous cas existait au plus tard en 1847.

Vu du parc d'Andigné avec sa chapelle et un kiosque

En 1847 le régisseur MICHEL écrit au marquis à Paris pour lui faire part de la prospérité des rosiers et de la belle verdure du jardin, mais regrette la maladie qui sévit sur les orangers. Etienne-Léon est fort désireux d'élargir son domaine en desserrant, comme nous le verrons plus loin, les abords de son château, très enclavé dans le village avec le rachat de plusieurs petites maisons au nord et au sud.

Mais surtout, il porte un regard très envieux vers la tour Anglica, contigüe à son domaine, et qui domine le pays. Cette dernière appartenait jusqu'à la révolution aux archevêques d'Avignon qui y eurent par le passé, un château accolé qu'ils habitaient

(6) Le 28 novembre 1911 cette chapelle, due à RIFFLARD, artiste barbentanais, qui est alors dite des « d'ANDIGNÉ », est érigée canoniquement par un bref apostolique de BENOIT XV. La messe pouvait alors y être célébrée « soit en l'absence, soit en la présence des indultaires, tous les jours, sauf les jours de fêtes exclus du droit commun pour les oratoires privés » (Histoire de la paroisse de Barbentane par Denis-Marie TURRIER).

rarement, et dont il ne subsiste que la tour, quelques rares ruines adjacentes et un terrain avec oliviers de 3 200 m^2. Cet ensemble fut vendu comme « bien national » d'abord à deux habitants de Barbentane(7) et, finalement, en 1806, après le concordat, il fut acheté par le général Hilarion de PUGET(8), alors maire de Barbentane.

Or vers 1850, Henri-Edmond de PUGET de BARBENTANE, alors âgé d'à peine vingt cinq ans, orphelin depuis longtemps de son père Auguste, hérita du château de famille et de la tour par décision de sa mère. Mais, habitant Paris, n'éprouvant aucun désir de rester à Barbentane dont les charges devenaient difficilement supportables, il commença à vendre quelques parties de ses biens et envisagea même de vendre son château tout en redoutant fort l'intérêt très évident que lui portait Etienne-Léon(9). La vente de la Tour ne portant pas à conséquence, il la cède à ce dernier par acte du 2 avril 1852 (Avignon, notaire BOSSE).

C'est en 1854 que le marquis fait faire une girouette par les ateliers des « Arts et métiers » d'Aix. En 1868 il fait procéder à de nouveaux travaux intérieurs au château, dont on ne connaît malheureusement pas le détail, et fait faire par

(7) J. LINSOLAS et JJ GUYON, acquiert à l'adjudication du 17 avril 1793 pour un montant de 500 livres. Peu de temps après, le 19 mai 1793 un autre habitant (Pierre FILI) rachetait le tout (acte du notaire BREST de Tarascon). Le 20 décembre 1806 (notaire RAOULX de Barbentane), Catherine et Jean-Louis FILI, héritiers, frère et sœur, d'une part et JJ REY d'autre part, vendent le tout, dit « *château du ci devant archevêque d'Avignon* » à Joseph-Pierre-Balthazar-Hilaire de PUGET « *propriétaire à Paris* » pour 399 francs et 90 centimes... ; puis, après la mort de ce dernier, la tour fut propriété de son fils, le général Hilarion de PUGET par acte des 7 et 9 août 1817 (notaire P.H. PEAU de SAINT-GILLES à Paris, acte chargé le 17 décembre 1818).

(8)

Joseph-Pierre-Balthazar Hilaire de PUGET
1727-1811

Hilarion de PUGET 1754-1828
Général
X 1783 Ad. J. de GIRARDIN

Auguste 1789-1837
X 1819 Robertine de MAROLLES 1800-1881

Gabrielle 1823-1907	Henri-Edmond 1826-1893
X 1842 Emmanuel TERRAY	X 1863 Louise SEYDOUX

(9) C'est d'abord E. TERRAY, beau frère fortuné d'Henri-Edmond, qui achètera le château des PUGET vers 1858, mais cette vente ayant été faite, semble t-il, en réméré, elle fut à nouveau évoquée en 1864 en un temps ou d'ANDIGNÉ, gendre d'Etienne-Léon, se mit sur les rangs, à nouveau pour la plus grande crainte d'Henri-Edmond. Finalement le château restera aux TERRAY et fera retour aux PUGET vers 1908 grâce à la veuve d'Henri-Edmond.

Girouette de la tour Anglica

l'architecte ASTRUC d'Avignon un projet de restauration de la façade, des tours et du vestibule d'entrée, projet auquel il voulut rajouter une glacière. La guerre, la santé déclinante et peut être quelques soucis financiers, lui firent renoncer à ces perspectives au plus grand dam de l'architecte qui essaya vainement, pendant des années, de se faire rembourser son travail.

Néanmoins, vers la fin de sa vie, entre 1875 et 1877, il entreprit de grandes plantations dans les terrains et jardins : Environ 200 arbres (des pins sylvestre, noirs, d'Alep et d'Autriche et des cyprès) furent plantés ainsi que des fusains et des lauriers, le tout fourni par l'horticulteur Claude NIEL. La demeure avait une avancée (terrasse ou aile) sur son côté nord, elle disparut après 1869.

Etienne-Léon au Conseil Général (1850-1872)

En septembre 1848, juste après les événements, Etienne-Léon se présente aux élections cantonales en s'associant avec l'avocat arlésien Auguste MARTIN(10) ancien secrétaire général de la sous-préfecture, républicain modéré, alors assez favorable à la famille d'Orléans et à la Régence. Cette association promettait selon le régisseur des ROBIN, un succès certain, mais « *une fraude massive* » fit basculer en faveur des républicains extrémistes. En 1850, Etienne-Léon est enfin élu dans le canton de Chateaurenard qui en fait son représentant au Conseil général des Bouches -du-Rhône. Il le restera pendant vingt deux ans. Dans le domaine des réalisations régionales, Etienne-Léon prend une part active dans la mise au point d'un projet d'assainissement du vieux port de Marseille, dans l'organisation d'un congrès sanitaire international des puissances méditerranéennes et dans la construction, en 1864, d'une nouvelle préfecture à Marseille. A Barbentane, grâce aux fonds qu'il put

(10) Auguste MARTIN (1810-1854), avocat arlésien, d'abord attiré par la monarchie de Juillet, puis ardent républicain, arrière-grand père de l'un d'entre nous.

obtenir, fut exécutée cette belle descente rectiligne qui désenclave la ville à l'Est[11].

Son brio, son éloquence et son affabilité en font un personnage très en vue. Ses opinions politiques, bien que restant fondamentalement légitimistes, s'infléchissent vers des formules tentant de concilier la nécessité de prendre en compte le suffrage universel, mais avec pour objectif de lui faire rétablir la monarchie. La position n'est pas facile à tenir et l'exercice de style est délicat. Cette dérive avait d'ailleurs été condamnée sans appel par le Comte de CHAMBORD quelques années plus tôt. A un Conseil qui se tient à Marseille le 2 septembre 1851, à l'occasion d'un vote pour une motion, Etienne-Léon montre son aisance dans la rhétorique politique et confirme qu'il prend quelque distance avec les positions intransigeantes du Comte. Citons ce petit extrait : *« ce que la source est au fleuve, le peuple en France l'est à la royauté ; car c'est du suffrage universel, ce droit divin des sociétés, que dérive la sublime légitimité de notre monarchie nationale ».* Dérouté par ce discours, Auguste MARTIN, défenseur de la motion républicaine, ne cache pas qu'il voit là un signe encourageant, mais, méfiant, ne peut néanmoins s'y rallier !

En 1850 Etienne-Léon est de nouveau au conseil municipal de Barbentane. En 1851, plusieurs amis l'encouragent à se présenter à la députation, mais pour une raison précise qui nous échappe, il préfère y renoncer. Appartenant à ce groupe de légitimistes tentés de faire un pas vers le suffrage universel et fasciné par le Prince Président, futur Napoléon III, peut être est-il mal à l'aise parmi les siens.

A Barbentane il est nommé Maire par le Préfet le 15 août 1852 et, en septembre, il rédige et fait voter une adresse enthousiaste au Prince-Président *« ...nous bénissons en vous la main providentielle qui a vaincu l'anarchie... l'unité (de la nation) ne saurait être assurée que par l'hérédité du pouvoir... ».* Quelques semaines plus tard, sans doute conforté par d'innombrables motions de ce genre, Napoléon III proclamait l'Empire. Pour faire face à quelques petits soulèvements populaires, Etienne-Léon prend d'énergiques initiatives de maintien de l'ordre et se trouve vivement approuvé par le Préfet qui lui fait attribuer la Légion d'Honneur. Mais, peut être en raison de ses absences fréquentes pour Paris où il a ses quartiers d'hiver, Etienne Léon préfère démissionner en 1854 de sa charge municipale.

(11) Notre boulevard Haussmann barbentanais : l'avenue Bertherigues.

Noémie : encore un mariage perturbé !

Son hôtel particulier de la rue Louis le Grand, qu'il avait depuis 1846, ayant été démoli par le Baron HAUSSMANN, la famille ROBIN s'installe sur le quai d'Orsay[12]. Les soirées intellectuelles, politiques et récréatives s'y succèdent avec éclat. Etienne Léon et son épouse adorent recevoir et ne reculent devant aucune dépense, surtout pour assurer le plaisir, et l'avenir, de leur fille unique et adorée, Noémie, née le 26 mars 1839.

Suivant les dires de sa mère elle-même, un homme hors ligne combla leurs vœux en la personne du marquis Léon d'ANDIGNÉ, chef d'escadron et attaché militaire à Londres et l'arrivée au monde le 18 septembre 1862 d'un petit fils fut un grand bonheur pour tous.

Léon d'ANDIGNÉ était fils du lieutenant-général comte d'ANDIGNÉ, pair de France, qui se battit farouchement aux côtés des vendéens. Né en 1821 le jeune homme était entré à Saint-Cyr en 1840. En 1845 ses supérieurs portent sur lui une appréciation qui dit notamment *« ...zélé, actif, intelligent, ...avec sa facilité et son esprit, s'il s'adonnait un peu plus au travail et un peu moins au plaisir du monde... il n'y a à lui reprocher qu'un peu d'insouciance et de légèreté, défaut dont il se corrigera... ».*

Léon d'ANDIGNÉ participe activement à la répression des troubles de 1849 à Lyon et de ceux de 1851 en Saône-et-Loire et dans le Jura. Puis il fait une brillante carrière dans laquelle on relève un certain goût pour les postes d'état major ; on le trouve dans l'armée française à Rome vers 1855 et attaché militaire à Londres en 1860 d'où il écrit pour demander deux mois de congés pour affaires personnelles et « gros achat de propriétés en France » (Arch. mil. de Vincennes (réf.GBr 2/5 3982).

C'est l'époque où il fait connaissance de Noémie lors de belles réceptions et où le mariage est décidé pour le 11 avril 1861 à Paris. Sans que le contexte relationnel,

(12) Plus tard, vers 1862 ou 1863, la famille s'installera au Faubourg Saint-Honoré.

somme toute correct, puisse le laisser prévoir, c'est cette fois en plein mariage, à la mairie du Xe arrondissement que l'incident éclate : Henri-Edmond de PUGET vient y dénoncer publiquement l'usurpation présumée, que ferait le père de la mariée, du titre de « marquis de BARBENTANE » ! Le maire, un provençal ami des ROBIN, éprouve quelques difficultés à maîtriser la situation et ne calme le protestataire qu'en acceptant de faire enregistrer sa requête ![13]

La querelle des « Marquis de Barbentane »

Par le lieu et le moment choisi, l'offense fut considérable. L'incendie était donc rallumé, brusquement, alors même que de nombreuses lettres courtoises écrites par Henri Edmond de PUGET de BARBENTANE dans les années précédentes « au marquis de ROBIN de BARBENTANE », pouvaient laisser supposer la page tournée.

L'histoire des rapports séculaires des familles ROBIN et PUGET avait été parsemée de petits litiges, sans réelle importance et probablement inévitables entre coseigneurs d'un même lieu. Mais, après l'incident du mariage d'Etienne-Léon (1835) celui du mariage de sa fille Noémie (1861) fit monter la tension à son comble et l'affaire ne pouvait plus être tranchée qu'au plus haut niveau.

Le droit des ROBIN à s'appeler « BARBENTANE » en tant qu'anciens coseigneurs du territoire et l'usage constant dans de très nombreux documents fort anciens est notoirement bien établi. Quant au titre de « marquis », il est vrai que les ancêtres d'Etienne-Léon l'ont peu mis en avant, même s'il apparaît, comme nous l'avons vu, avec Richard de Barbentane (1664-1730) sans qu'il y ait d'acte officiel à ce sujet, ce qui n'est nullement surprenant à une époque où les titres dits de « courtoisie » étaient parfaitement admis dans les usages y compris à la Cour. Par la suite, que ce soit pour cause de discrétion naturelle (Henri-Joseph), pour cause d'effacement par la Révolution et l'Empire, ou pour absence de postérité et grande modestie

(13) M. de PUGET mettait en avant le fait que l'acte de naissance d'Etienne-Léon à Nîmes en 1810 ne mentionnait que le nom « Etienne-Léon ROBIN BARBENTANE ». Or il est notoire qu'en ce temps là, les actes d'état-civil ne devaient mentionner aucun titre, celui de marquis notamment n'était guère en odeur de sainteté sous l'Empire.

(Etienne), le titre des ROBIN de BARBENTANE ne fut guère usité. Il n'est pas surprenant, quand on connait le tempérament et le panache d'Etienne-Léon, qu'il ait eu la fierté de le restaurer et d'y recourir avec un éclat qui put irriter.

Etienne-Léon, quant à lui, ne contestait guère le droit des PUGET au patronyme de « BARBENTANE » et nullement le titre de « Marquis » de cette famille, fortement assis sur une notoriété évidente, bien que lui aussi sans acte d'origine fondateur(14).

L'affaire s'envenima donc. Henri-Edmond de PUGET et Etienne-Léon de ROBIN mirent toute leur fougue dans le débat et remuèrent toutes les archives possibles. Dès 1861, peu après l'incident du mariage, puis très formellement en janvier 1862, ils déposaient leurs requêtes auprès du Garde des Sceaux, le premier pour avoir seul le droit au titre et au patronyme, le second pour se faire confirmer son droit. Par un décret impérial du 15 mars 1862 Henri-Edmond et Etienne-Léon voyaient, l'un et l'autre, leur appellation patronymique et leur titre de marquis héréditaire confirmés. Des lettres patentes du 13 mai 1865 confirmaient les armoiries des ROBIN et d'autres, du 17 janvier 1879, après la mort d'Etienne-Léon, confirmaient la transmission du titre à l'aîné de ses neveux Henri-Marie.

L'affaire était ainsi close et devait être considérée comme heureusement « chose jugée » lorsque survint un ultime épisode, à vrai dire sans importance, mais qui fit, et qui fait encore parfois, couler un peu d'encre : le décret relatif aux PUGET faisait état de « Barbantane » avec un « a » et celui des ROBIN mentionnait « Barbentane ». Il ne faut nullement croire que le législateur ait voulu ajouter ici une subtilité ! Il se trouve que le dossier imprimé des PUGET orthographiait la ville avec un « a » et celui des ROBIN (manuscrit) avec un « e ». Les rédacteurs des décrets, sans état d'âme particulier, firent imprimer à leur tour ce qu'ils avaient sous les yeux. Il est vrai que « Barbantane » n'est plus usité de nos jours mais qu'il le fut

(14) La référence que fit un moment Etienne-Léon à un testament de Jean de CABASSOLE de REAL n'autorisant son gendre Gaspard de PUGET (marié en 1558) à hériter de sa part de seigneurie de Barbentane que sous réserve qu'il ne fasse aucune addition ni diminution au nom du testataire ne peut être retenue comme sérieuse ; Etienne-Léon n'insista d'ailleurs pas. Paul-François de PUGET de BARBENTANE (1701-1778), ambassadeur de France en Toscane, fut incontestablement appelé « Marquis » en de très nombreuses occasions très officielles. Il est possible qu'il ait eu ce titre par une transmission venant de son beau père Joseph-Louis de PUGET de CHASTEUIL et qui l'aurait tenu lui même, dit on, du Pape Innocent XII (1699).

souvent aux temps anciens et jusqu'au XIXe siècle.

Le mariage de Noémie, la querelle des « marquis » et l'affaire qui va suivre, ont sans doute couté cher à Etienne-Léon car dès juillet 1861 il fait de gros emprunts auprès de différentes personnes de son milieu et pour un montant de 215 000 francs. Les principaux créanciers sont le marquis de GALARD-TERAUBE et la comtesse MEDAVY, chanoinesse de l'ordre de Bavière, qui consentent des avances à 5% l'an sur cinq ans. Il doit aussi hypothéquer le domaine de Giraud en Camargue (711 ha) et celui de Mottet (44 ha).

L'affaire VALORI

En pleine bataille avec Henri-Edmond de PUGET, Etienne-Léon eut également à affronter une autre attaque, mais celle ci dépassa tout ce que l'on peut imaginer en violence et en fourberie. Etienne-Léon avait eu l'occasion de croiser dans le domaine politique un homme avec lequel il aurait pu avoir quelques affinités car ils étaient royalistes tous deux. Cet homme, Henri de VALORI, qui se disait « Prince », de vingt ans son cadet, lui manifesta d'abord une extrême déférence et ils firent campagne électorale ensemble en 1861. Mais un clivage se produisit, Etienne-Léon à cette époque, penchait pour le Prince-Président et l'un de ses amis fit entendre que VALORI était « un ennemi du gouvernement ». Le propos déplut souverainement à VALORI qui le fit savoir. Etienne-Léon fut élu au Conseil Général avec 2 500 voix et le frère de VALORI n'en recueillit que 300. Une brève réconciliation, pendant laquelle les adversaires se prodiguèrent à nouveau les compliments les plus excessifs, fut suivit d'une rupture définitive.

VALORI ayant appris les démêlés des ROBIN avec les PUGET se dit alors l'ami de ces derniers et prit parti pour eux. Il se plaça d'emblée sur le mode fielleux et sarcastique dans lequel il excellait. Ayant eu vent de la publication en 1861 dans les « Annales historiques » d'une biographie de la famille ROBIN il y décela, sous la signature du directeur TISSERON, la plume d'Etienne-Léon lui même et y releva quelques accommodements mineurs avec l'histoire. Désireux de porter atteinte aux ROBIN, mettant en avant son titre, bien fragile, de « Grand chambellan de son

altesse royale et sérénissime le Grand Duc de Toscane »[15], il écrivit à TISSERON une lettre pressante le mettant en demeure de faire savoir qu'il s'était contenter d'imprimer un texte fourni par Etienne-Léon. Malgré la panique de TISSERON, l'attaque fit long feu. VALORI monta alors une nouvelle machination en octobre 1861 et publia un pamphlet anonyme, *« Histoire d'une élection »,* accusant Etienne-Léon d'avoir été élu grâce à des manipulations, corruptions et promesses inavouables !

Pendant près de deux ans, VALORI cessa ses agressions. Ce ne fut que pour les relancer avec une violence nouvelle. En septembre 1863 il écrivit à Etienne-Léon de ROBIN pour lui rappeler une soi disant promesse de démissionner du Conseil Général (!) et lui laisser un délai de deux semaines pour exécution ! N'ayant pas eu la réponse souhaitée, VALORI, décidément délirant, entra en une folle fureur et menaça de publier des documents de famille vieux de trente ans sur les procès que Madame de BARBENTANE avait eu avec sa famille GALLIFFET ! Pour faire bonne mesure VALORI publia un nouveau pamphlet outrageant *« Histoire d'une tour et d'une casquette »* dans laquelle, avec sa verve caustique habituelle, il se répandit en calomnie et en provocations en duel. Par ailleurs, il multiplia des lettres anonymes menaçantes, qui ne trompèrent personne, allant jusqu'à promettre à M. de ROBIN *« des coups de cravache en public à Paris* ». Enfin VALORI, caché derrière le nom d'un certain COULANGES fit imprimer une description grotesque d'une fête au château des ROBIN.

Etienne-Léon est d'autant plus atteint par ces attaques qu'il est malade. Depuis vingt cinq ans déjà, ses jambes le portent mal. Épuisé par ces persécutions, il dépose une plainte auprès du Procureur impérial dont, hélas, les suites ne nous sont pas connues, mais force est de constater que VALORI fit dès lors profil bas.

(15) Henri-François de VALORI (1831-1898) avait hérité de sa mère d'une belle fortune provenant des THOMASSIN, anciens seigneurs de Châteaurenard. Nommé auprès du Grand Duc de Toscane qui le fait « Prince », il ferraille, surtout par la plume, contre le mouvement unitaire italien et pour le Pape. Il publie quelques ouvrages et se fait tribun à l'occasion, en donnant dans la déclamation emphatique. La fortune maternelle s'épuisant inexorablement, il quitte Châteaurenard vers 1880 et meurt à Nice.

Etienne-Léon de ROBIN et la paroisse

Contrairement à certains de ses ancêtres lointains, il entretient de très bons rapports avec la paroisse pour laquelle il ne manque pas de libéralités. En 1864 il acquiert une petite maison dite « MICHEL » qui n'était séparée de l'église (côté sud) que par une étroite ruelle et il en fait don l'année suivante à la « Fabrique » pour favoriser la construction de la nouvelle nef sud, de la sacristie et d'un logement de Vicaire.

Les originalités de l'« homme à la casquette »

Etienne-Léon de ROBIN, marquis de BARBENTANE ne manquait pas de traits originaux. Il était célèbre par la casquette de soie noire qu'il affectionnait, par le raffinement de son élégance et par la berline marquée à ses armes, bien connue des habitués du bois de Boulogne.

Un ouvrage peu connu(16) nous rapporte à ce sujet comment M. le marquis voyageait tout en gardant les aises auxquels il tenait absolument. Etienne-Léon avait une berline très confortable équipée d'un siège en forme de bergère susceptible de se transformer en couchette. Une banquette munie d'un orifice ajoutait au confort en cas de nécessité. Le développement des chemins de fer entraina la fin de pas mal des relais de poste qu'il utilisait et Etienne-Léon, fort peu désireux de voyager dans un moderne « voiture » passa accord avec la compagnie des chemins de fer pour qu'une plateforme puisse lui être mise à disposition à tout instant pour recevoir sa berline et lui même ! Un compartiment était réservé aux domestiques, un « spécial » pour Madame de BARBENTANE et un fourgon pour les chevaux. Le laquais, était à disposition permanente sur le siège haut et joignable par porte voix, mais le marquis dût y renoncer bientôt car plus personne n'acceptait cette périlleuse fonction !

La naissance d'un petit fils à Londres provoqua un vif désir d'aller contempler la merveille, mais pas au point de modifier les habitudes d'Etienne-Léon. Tout fut

(16) Voir dans le « Mémorial généalogique » de REGNAULT de BEAUCARON le récit du cocasse épisode, que l'auteur tient directement du gendre d'ANDIGNÉ. Cet ouvrage est à la bibliothèque du Centre Pompidou.

organisé en conséquence et il monta dans sa berline au faubourg Saint-Germain, fut hissé sur le wagon plateforme à la gare, puis repris par une grue et déposé sur un premier navire pour traverser la Manche tandis qu'un second prenait le relai afin de remonter la Tamise jusqu'à Londres où une grue décrivant un large cercle le déposa mollement sur le quai et c'est avec ses chevaux attelés qu'il fit son arrivée chez son gendre. Les gazettes anglaises décrivirent cette apparition superbe...

Etienne-Léon et sa fortune

A la mort de son père en 1827, Etienne-Léon, son frère cadet Louis-Antoine et sa sœur Marie étaient mineurs et la gestion de la fortune revint à leur mère Antoinette de GIRAUD. Le remariage de cette dernière avec M. du GABE en 1829 ne changea rien, d'ailleurs les enfants avaient entièrement confiance en elle. Après sa mort, en 1847, ses biens propres, importants, revinrent naturellement à ses trois enfants.

Louis-Antoine se maria et résida dans le Lyonnais car il avait hérité de la majorité des biens de son oncle Etienne, sans postérité. Marie-Joséphine se fixa principalement sur Avignon en épousant le marquis des ISNARDS.

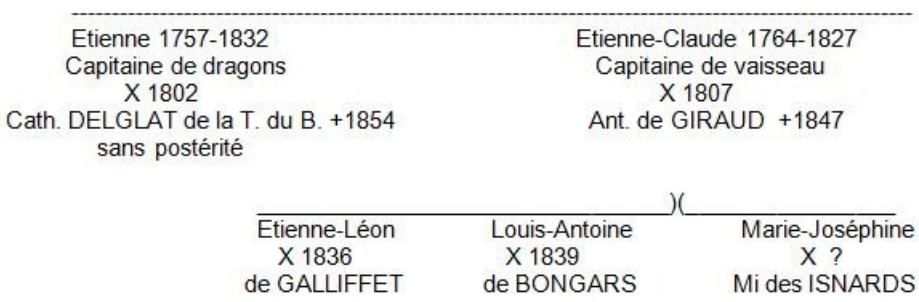

A la mort de sa nièce, la baronne de MARBOEUF, Catherine DELGLAT DE LA TOUR DU BOST, hérita d'une immense fortune avec les châteaux de Saint-Jean-le-Priche et du Plessis (Saône-et-Loire). N'ayant pas d'enfant, elle prit pour héritier Louis-Antoine de ROBIN de BARBENTANE, son neveu. Cette décision provoqua, semble t-il, une brouille sérieuse entre Louis-Antoine d'une part et Etienne-Léon et Marie-Joséphine d'autre part. Ces derniers finalement purent au moins désintéresser Louis-Antoine de sa part (1/3) du château de Barbentane et récupérer (1847 et 1857) les mas Mottet et Cremat (région de Tarascon) que Louis-Antoine tenait de son oncle Etienne. Etienne-Léon semble renoncer à tout espoir de biens dans le Lyonnais

moyennant ces arrangements qui comprenaient notamment l'abandon par Louis-Antoine de toutes prétentions sur le mas Giraud, héritage de leur mère. C'est aussi l'époque ou meurt le marquis de GALLIFFET (1854) et qui voit sa fille Valentine hériter de biens importants. Les dispositions prises figeaient et groupaient les biens d'Etienne-Léon dans le midi et ceux de Louis-Antoine dans le Lyonnais.

Une note, malheureusement non datée, probablement peu antérieure à la mort d'Etienne-Léon, fait le point suivant de la fortune dont va hériter Noémie :

Valeur en capital :

- 2 421 000 francs en immeubles et terrains ;
- 740 000 francs portefeuilles en bourse ;
- 130 000 francs en mobilier et bijoux à Paris ;
- 80 000 francs (valeur improductive du château) ;

Valeur en revenu, les capitaux productifs rapportent en moyenne 4% :

- 9 000 francs terres de Barbentane ;
- 650 francs terre de Beauregard (vignes sur Barbentane) ;
- 800 francs mas Cremat (région de Tarascon) ;
- 4 500 francs mas Mottet(17) (voisin du précédent) ;
- 950 francs mas de Marin (?) ;
- 16 500 francs mas de Giraud en Camargue[17] (bien Giraud) ;
- 7 500 francs mas de Roys d'Asport (bien Galliffet, vers Beaucaire) ;
- 4 100 francs mas Meilhan (vers Beaucaire) ;
- 3 500 francs hôtel de l'Intendance à Beaucaire (+ 2 maisons) ;
- 30 300 francs domaines de Marcilly (Marne), Villiers et Polanges (biens Galliffet) ;
- 11 000 francs biens Galliffet restés en indivis ;
- 37 000 francs portefeuille en bourse.

---

133 900 francs de revenus annuels.

(17) Le mas Mottet reviendra plus tard à Marie-Thérèse d'ANDIGNÉ, épouse PERIER de FERAL de SCHWARZ, sœur de Mme Marie-Camille SEGUIER D'AGOULT. Elle revendra ce mas, en très mauvais état, vers 1996. Le mas Giraud en Camargue et ses 150 ha de vignobles fut exploité par Fortuné d'ANDIGNÉ, fils aîné du général et de Noémie. Cette exploitation sur des terrains marécageux était fort difficile. Elle a fait l'objet d'une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris en 1900 et d'un descriptif technique dans le « Dictionnaire biographique des Bouches du Rhône ».

La guerre de 1870-1871 et la mort d'Etienne-Léon

Le 21 juillet 1870 le colonel Léon d'ANDIGNÉ, chef d'état-major de la 4e division (Général LARTIGUES) entrait en campagne sous les ordres de MAC-MAHON. Le 6 août il se bat à Froeschwiller et se retire vers Châlons-en-Champagne et Sedan. Là, le 1er septembre, il se trouve sur le plateau de Daigny, à l'extrême gauche de l'armée. Démonté deux fois, blessé de trois balles à la cuisse droite, au mollet gauche et à l'avant bras droit il est laissé pour mort sur le terrain, puis récupéré par une ambulance ennemi qui le transfère à une ambulance internationale d'où on le fait s'échapper vers la Belgique.

Il se réfugie chez le Marquis de CROIX, près de Namur, où son épouse Noémie après un voyage homérique vient le retrouver. En février1871 il rentre en France et arrive en convalescence à Biarritz le 20 de ce mois. Vers avril, Etienne-Léon et Valentine, ses beaux parents, vinrent les rejoindre et amenèrent les enfants. La famille réunie logea à l'hôtel Gardères en compagnie de quelques officiers généraux. Les nouvelles de Barbentane étant bonnes, tout ce petit monde reprit la route en juin et arriva en cette cité où lui fut réservé un accueil chaleureux et un banquet où MISTRAL(18) improvisa un mémorable brinde en l'honneur du glorieux soldat :

Pèr faire ben ço que se deu

Comme au tèms de la Réino Jano

E de Reinié, lou rèi fidèu

I nobli Damodou castèu

Beve aquest vin de Barbentano

E beve au marquès d'Andigné
Que, dins la guerro aspro et ferouno

Quand touto glori s'esteigné

Souto lou fio di canounié

Eu, s'acampavo uno courrono.

(18) Les ROBIN étaient en rapport financier de longue date avec MISTRAL, puisqu'un courrier du régisseur barbentanais d'Etienne-Léon mentionne en 1840 « *...je passerai à Maillane pour lier connaissance avec Mr MISTRAL dont la pension de 250 f. échoit le 13 mai...* »

Noémie de ROBIN

Mais le glorieux soldat continua à souffrir de ses blessures malgré une longue cure à Luchon. Bien qu'appuyée par MAC-MAHON, sa demande de promotion comme Général, fut repoussée car Léon d'ANDIGNÉ, qui ne manquait pas de tempérament et de vigueur d'esprit, l'avait formulée *« ...en termes attentatoires à tous les principes militaires... demandant hors voies hiérarchiques un prompt avancement... »*[19]. La commission fut si défavorablement impressionnée que le gendre turbulent dut attendre 1875 pour recueillir les fruits mérités de son courage. Il décéda en 1895.

La santé d'Etienne-Léon de ROBIN déclinait rapidement. Son épouse, dans la délicate biographie qu'elle lui a consacrée, nous livre que la foi de ses jeunes années lui revint. Une grippe et une violente fièvre l'emportèrent le 27 mars 1878 en son hôtel particulier de Paris. Son corps fut transporté à Barbentane où eurent lieu ses obsèques solennelles dans une grande ferveur.

Le général d'ANDIGNÉ

Chapelle et crypte de la famille ROBIN en son parc

Le général d'ANDIGNÉ, son gendre fit une chapelle ardente dans le grand salon et des milliers de personnes de toutes conditions vinrent lui rendre un ultime hommage. Le 5 avril il fut inhumé en la chapelle qu'il avait fait construire dans son parc, à flanc de coteaux (où reposent également Valentine décédée en 1906 et Noémie décédée en 1922).

Ainsi s'éteignait le dernier « ROBIN de BARBENTANE » habitant le midi de la France.

Denis Martin, décembre 2018

(19) Archives militaires de Vincennes, dossier référence Gbr 2/5 3982

Louis-Antoine de ROBIN de BARBENTANE
fondateur de la branche « lyonnaise »

Louis Antoine de ROBIN

Bien que cette étude soit consacrée aux ROBIN de Graveson et de Barbentane qui vécurent dans le midi de la France, il est juste d'évoquer ici la branche dite « lyonnaise » qui, prenant le relais de la branche méridionale éteinte avec Etienne-Léon et sa fille Noémie, porte toujours le nom et les titres des ROBIN de BARBENTANE.

C'est à la grande amabilité de M. le Marquis Etienne de BARBENTANE, de son frère François et de son oncle Pierre-Claude, que nous devons un bien beau document précisant notamment le développement familial au XIXe et XXe siècle. Il nous a servi de base pour le bref résumé généalogique ci-après. Nous laissons aux jeunes descendants de cette branche le plaisir d'écrire un jour une vraie suite à l'histoire familiale.

Louis-Antoine, frère cadet d'Etienne-Léon, est fondateur de branche lyonnaise. Il naquit le 3 août 1812 dans la maison de famille de la rue Porte Madame à Tarascon (détruite pendant les bombardements de 1944). Il fit ses études à Sorèze (Tarn) et vint résider à Saint-Jean-le-Priche (Saône-et-Loire) dont il devint maire en 1848.

Le 31 août 1839 il épouse :

Charlotte de BONGARS (1822-1894)

fille du vicomte de BONGARS de ROCQUIGNY

et de Mlle WARNEY d'origine anglaise

Légitimiste, puis favorable à la cause de l'Empire, comme le fut son aîné Etienne-Léon, Louis-Antoine est désigné comme candidat officiel à la députation en Saône-et-Loire où il est élu en février 1852 contre LAMARTINE. Réélu en 1857 et 1863, il soutint constamment la majorité et prit un grand intérêt aux problèmes agricoles. En 1855 il reçoit la Légion d'Honneur et en 1861 il est élu au Conseil Général. Il demeurait soit à Paris (7 quai Voltaire), soit dans ses propriétés de Saint-Jean-le-Priche et du Plessis, soit à Lyon (6-8 rue du Plat). Louis-Antoine mourut le 16 janvier 1869 à Ivry chez son ami M. de LUYS.

Son épouse, alors âgée de 47 ans, se remaria en 1871 avec le Général REILLE.

***

Louis-Antoine eut de Catherine de BONGARS trois enfants qui forment la génération XI :

- **Henri** (1843-1917) marié à Hélène d'AOUST. Il hérite du titre de Marquis à la mort de son oncle Etienne-Léon en 1878 et le transmet à son fils Gontrand (1881-1947), sans postérité ;
- **Roger** qui suit :
- Marie-Thérèse mariée à Henri de MARCH de TRIPOLI, marquis de PANISSE.

Roger de ROBIN, Comte de BARBENTANE (1847-1931) se consacra à la remise en état du château bien délabré du Plessis. Il fut marié successivement à Marthe de RIBES (1881), Louise DUCHANOY (1891) et Adèle TALIEN de CABARRUS (1914).

Le château du Plessis situé sur la commune de Blanzy en Saône-et-Loire

Du deuxième lit, Roger eut un fils Roland (génération XII) :

- **Roland** (1892-1970), officier (guerres de 14-18 et 39-45), marié à Georgette ROCHE de la RIGODIERE en 1920 qui eut la propriété de Joyeux en héritage de son parrain. Suite au décès de son cousin germain Gontrand, Roland prend le titre de marquis de BARBENTANE.

****

Roland eut deux fils et deux filles (génération XIII) :

* Yvonne, mariée en 1942 à Michel de ROSAMBO ;
* **René**, (1922-1995), marquis de BARBENTANE. Ingénieur agricole, engagé volontaire en 1944, organise l'exploitation agricole du Plessis, cadre en Travaux publics avec son frère Pierre-Claude ; Marié en 1949 à Marie de NICOLAY, dont il a deux fils et deux filles qui suivront ;
* Marie-Louise, mariée en 1947 à Horace de SAVELLI ;
* **Pierre-Claude**, né en 1931, géologue, diplômé de l'École nationale supérieur du pétrole, fait la campagne d'Algérie (1958-1960), puis fait carrière dans l'exploitation et la recherche pétrolière. Marié en 1962 avec Marie-France de MAIGRET, d'où un fils et trois filles qui suivent.

***

La XIVe génération des ROBIN est constituée des enfants :

de René :

* Etienne, né en 1950, Marquis de Barbentane, marié à Diane de LAGUICHE ;
* Mireille, née en 1951, mariée à Raymond de THOISY ;
* Hélène, née en 1957, mariée à Philippe de ROLL ;
* François, né en 1960, Comte de BARBENTANE, marié à Marie-Sophie HUGUENIN.

de Pierre-Claude :

* Métheline, née en 1964, marié à Tristan ROCHE ;
* Yolande, née en 1966, mariée au Comte Xavier de MAUPEOU ;
* Roland, né en 1973, directeur général d'iDBUS (cars SNCF), marié à Charlotte de LUPPE, deux enfants : Pierre futur comte ROBIN de BARBENTANE (7 juillet 2001) et Alix (2003) ;
* Laetitia, née en 1975, mariée à Charles-Emmanuel Bréant

La XVe génération, avec les jeunes garçons qu'elle comprend déjà, laisse augurer d'un long avenir de la belle lignée des « ROBIN de BARBENTANE »...

Désenclavement progressif du château des ROBIN

Plan cadastral de 1834 et registre G 16 du cadastre du XIXe siècle (Mairie)

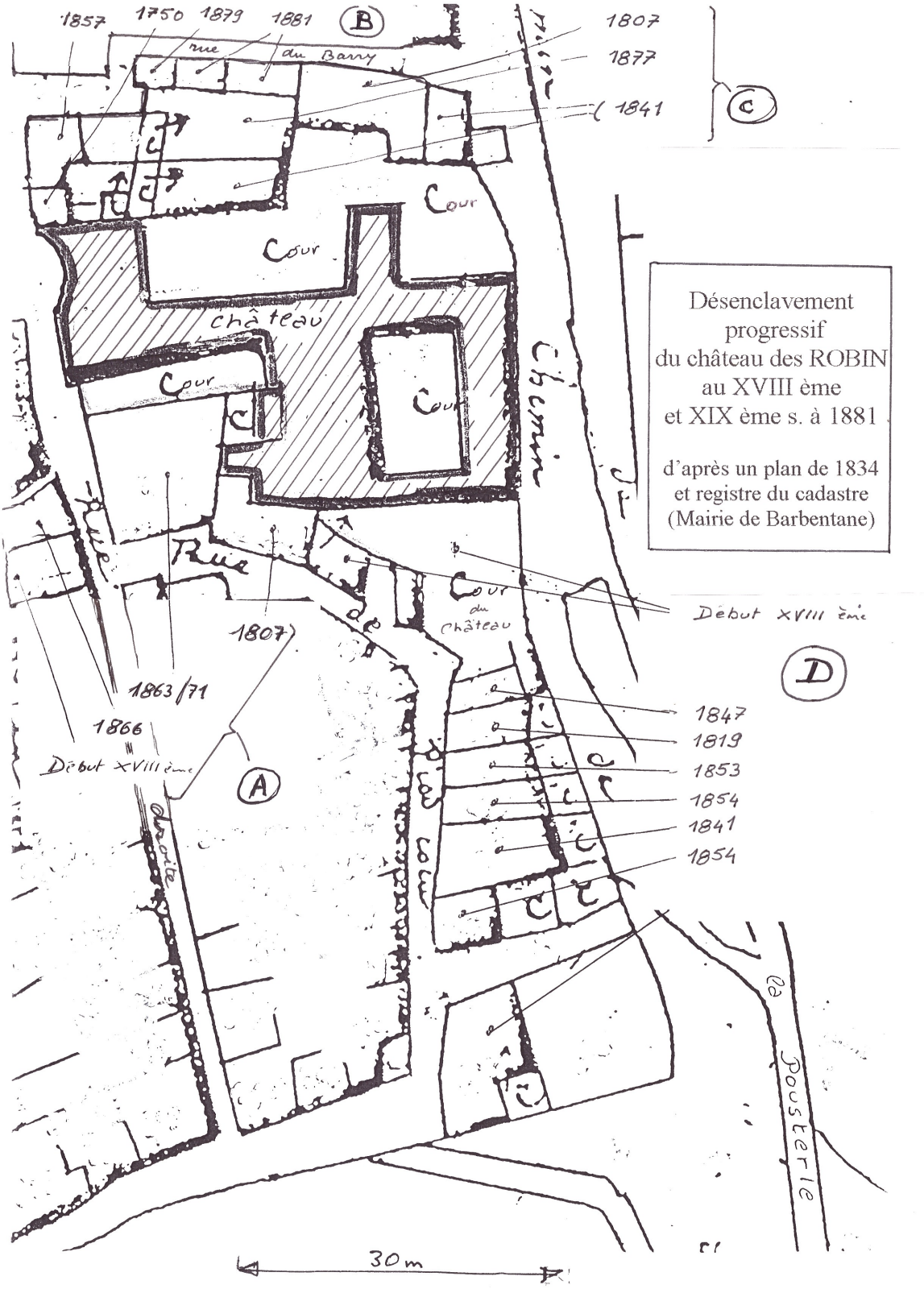

Sur le plan de la page précédente, on voit combien le château des ROBIN était « étouffé » par le voisinage, notamment sur sa façade nord qui manquait entièrement de dégagements. Les dates probables d'acquisition montrent le desserrement progressif entrepris par Claude-Jean-Baptiste de ROBIN (1687-1760) (château et cours = 285 cannes carrées soit 1 200 m^2), poursuivi par Henri-Joseph (qui avait 1 600 m^2 en 1791), puis par Etienne-Claude. Mais c'est Etienne-Léon qui fit l'essentiel au XIXe siècle. Les dates mentionnées ne sont pas toutes certifiées mais doivent être considérées comme très probables.

A noter l'étrange proéminence du château sur sa façade nord : terrasse ?

Groupe A (vers le carrefour rue Droite et rue du pied Cocu) :

- Vers le début du XVIIIe siècle achat d'une maison rue Droite au débouché de la rue du Pied Cocu (logement de personnel ?) ;
- 1866 achats d'une petite maison à l'angle de la rue Droite et d'une ruelle longeant l'église. Ces deux demeures sont données par Etienne-Léon de ROBIN à la « Fabrique » (paroisse) pour que puisse être construite la nef sud de l'église qui a été érigée en 1868 ;
- 1863/1871 achat par Etienne-Léon de la maison à l'angle de la rue Droite et de la rue du Pied Cocu. Cette maison fût au XVIIIe siècle à Jean-François MILLAUDON, puis à son fils Pierre, tous deux chirurgiens-apothicaires renommés, puis plus tard au petit fils Claude, drapier, (frère de Catherine MILLAUDON qui épousa en 1744 Etienne MARTIN, notaire royal, ascendant direct d'un des auteurs). La maison, en ruines de nos jours, a été vendue à Etienne Léon par Marcel MILLAUDON, un descendant ;
- 1807 achat de la maison voisine par Etienne-Claude.

Groupes B et C (au nord du château, rue Grande Rue et rue du Barry) :

- En 1750 Claude-Jean-Baptiste de ROBIN achète cette maison à Claude MARTIN, cardeur à laine (oncle lointain d'un des auteurs), qui la tenait du chapitre Saint-Agricol d'Avignon depuis 1723 ;
- En 1857 Etienne-Léon achète cette maison qui avait appartenu à la famille RAOULX (bourgeois) ;
- Entre 1879 et 1881 il achète trois petites maisons bordant la rue du Barry ;
- C'est probablement en 1807 qu'Etienne-Claude achète cette maison, à moins qu'il ne s'agisse de celle appartenant à Jean-Louis MARTIN acquise en 1828 par Madame du GABE, née GIRAUD, veuve d'Etienne-Claude.

Ainsi fut dégagé tout le côté nord du château, permettant la mise en valeur de sa façade avec la construction des deux tours (voir texte dans le chapitre consacré à Etienne Léon).

Groupe D (au sud) :

- Il s'agit essentiellement de l'achat d'une série de plusieurs petites maisons ouvrières le long de la rue du Pied Cocu. Il en reste quelques fondations de nos jours dans ce quartier abandonné.

Groupe Sud et Est (voir l'autre plan à plus grande échelle sur la page suivante) :

- Suivant avec persévérance son plan d'élargissement, Etienne-Léon acquit également en 1852 les ruines du château des archevêques et la célèbre tour Anglica. Nous avons donné tous les détails de cet achat dans le texte relatif à cet attachant personnage. De surcroit, entre 1841 et 1867 il acquit de grands terrains (oliveraies surtout) sur le côté est, ce qui lui permit de couvrir le chemin de la Pousterle par un large pont, d'aménager une entrée (belle grille) autrement plus majestueuse que le portail côté église, de créer une large issue sur l'avenue de Bertherigues (remodelée au XIXe siècle postérieurement au plan), de faire un beau parc avec kiosque et chapelle. En 1895 les d'ANDIGNÉ, complétant l'œuvre, achetèrent quelques terrains à l'Est de la Tour et le long du chemin du calvaire.

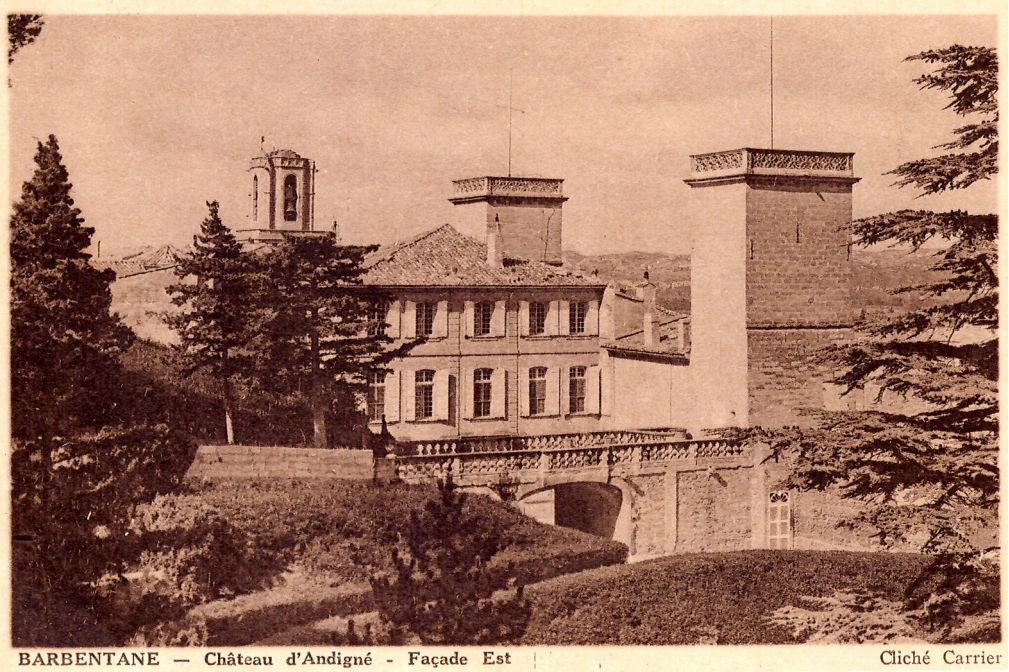

BARBENTANE — Château d'Andigné - Façade Est Cliché Carrier

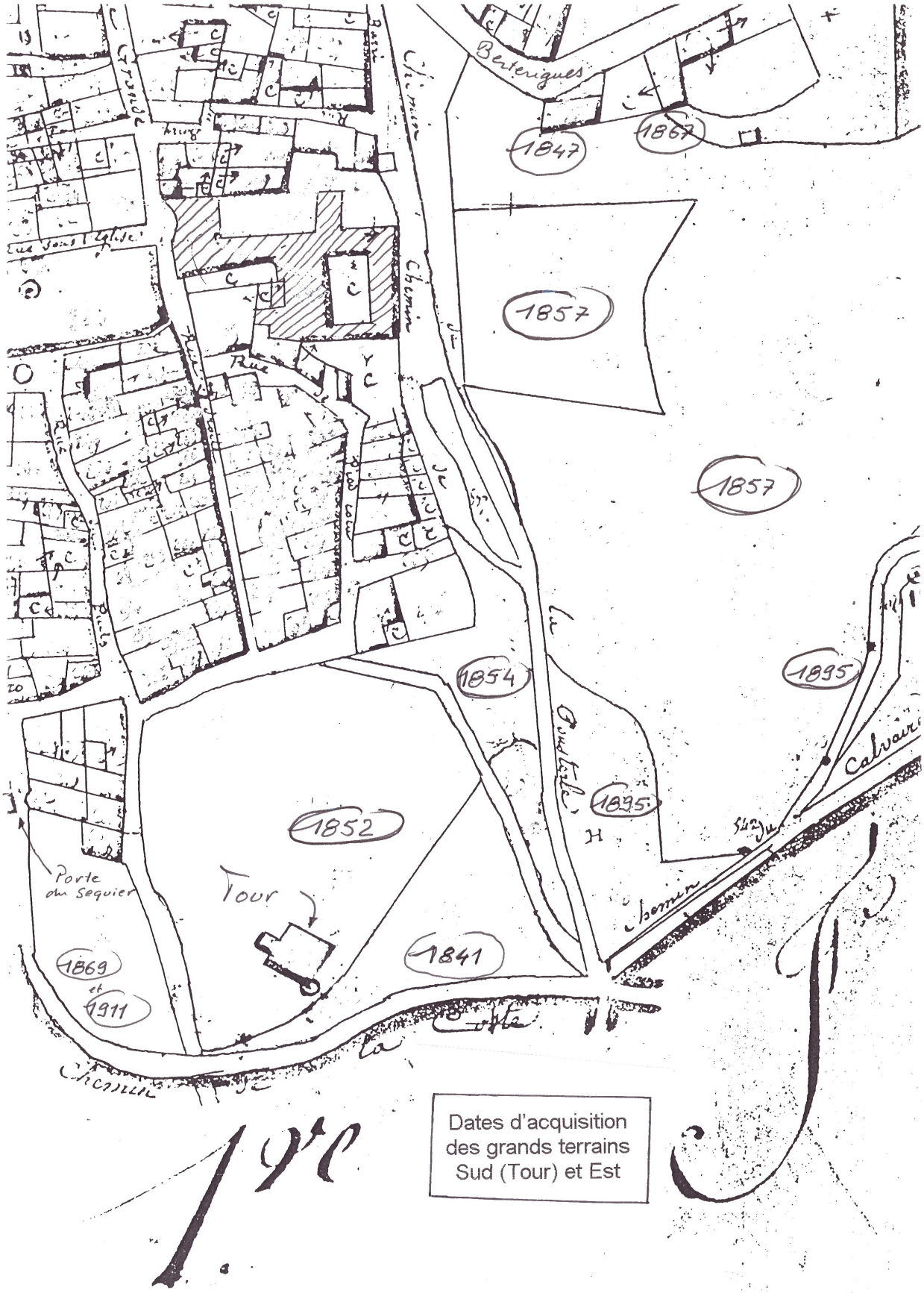
Berteriques
1847
1867
1857
1857
1854
1895
1895
1852
Tour
1841
1869
et
1911
Porte du Sequier
Calvaire
Chemin
Dates d'acquisition
des grands terrains
Sud (Tour) et Est

Les archives de Noémie d'ANDIGNÉ, née ROBIN de BARBENTANE

Noémie fut donc la dernière « ROBIN » ayant habité la cité de Barbentane. Le château de famille, comme nous l'avons vu, passa donc aux d'ANDIGNÉ et plus précisément à Fortuné (1866-1935), Marquis d'ANDIGNÉ.

Il n'y a pas d'archives de cette famille à Barbentane et nous ne connaissons pratiquement rien sur le destin de Noémie après la mort de son époux, le général d'ANDIGNÉ, survenue à Monet (Maine-et-Loire) le 7 avril 1895.

Pour mieux connaitre l'histoire barbentanaise de Noémie et des d'ANDIGNÉ au début du XXe siècle, et peut être aussi, qui sait, pour apprendre des choses nouvelles sur l'histoire des ROBIN, nous suggérons aux chercheurs éventuels qui voudraient prendre notre suite de consulter le « Fonds d'ANDIGNÉ » (archives de Noémie), déposé aux archives départementales de la Drôme sous la cote « 38 J », dont seul le descriptif résumé est accessible au public, le contenu lui même, dit « fort riche » étant soumis « à l'autorisation de Madame la comtesse d'ANDIGNÉ à Condillac ». Depuis le décès de cette dernière, la gestion du fonds est assuré par M. Hervé du COUEDIC qui, à notre grand regret, ne nous a pas donné la permission d'y accéder.

Par le « descriptif », nous savons que ce fonds fut confié par Noémie à sa fille Oneïda (1864-1945, sœur aînée, sans alliance, de Fortuné, (voir supra, la généalogie simplifiée des propriétaires du château de Barbentane). Onéida le confia ensuite « à son neveu Charles ». Le « descriptif » précise le classement suivant :

1ère partie :

I - historique, généralités…

Il - papiers personnels (dont ceux de Léon d'ANDIGNE, de Noémie, d'Oneïda).

2e partie :

Les propriétés (dont celle de Camargue (Giraud, le Sambuc, l'Armelière,…) qui provient d'Antoinette de TRIMOND de GIRAUD, épouse de Etienne-Claude de ROBIN de BARBENTANE.

Le lien familial entre les ROBIN de BARBENTANE d'une part héritiers des titres de famille,

et les d'ANDIGNE et SEGUIER d'AGOULT, d'autre part, héritiers du château de Barbentane

Généalogie simplifiée

Etienne-Claude de ROBIN (1764-1827)
Officier de marine
Marquis de Barbentane

- Etienne-Léon 1810-1878, Marquis de Barbentane
  - Noémie, Héritière du château, X Léon d'ANDIGNE
    - Fortuné 1866-1935
      - Léon 1901-
        - Marie-Camille, Héritière du château, X Baron SEGUIER d'AGOULT
- Louis-Antoine 1812-69, Comte de Barbentane
  - Henri-Marie 1843-1917, Héritier du titre de Marquis
    - Gontrand 1881-1947, Marquis de Barbentane
      - Trois filles
  - Roger 1847-1917
    - Roland 1892-1970, Héritier du titre de son frère
      - René 1922-95, Marquis de B.
        - Etienne, Marquis de B
        - François, Cte de B.
      - Pierre-Claude, Cte de B.
        - Roland

Vue aérienne du château vers 1980
peu avant les travaux de restauration dûs à Mme SEGUIER d'AGOULT, née d'ANDIGNE